**DIRECTIvE DES AFFAIRES PUBLIQUES :**

**COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DE L’ATLANTIQUE EN 2019**

**CONTEXTE**

1. Le 5 mai 2019, membres de la Marine royale canadienne (MRC) participera avec les Canadiennes et les Canadiens aux cérémonies commémoratives qui se tiendront dans tout le pays pour rendre hommage aux sacrifices consentis par nos marins et nos aviateurs ayant servi pendant la bataille de l’Atlantique (BdA) entre 1939 et 1945. Les cérémonies commémoratives auront lieu dans 24 villes du pays, notamment à Ottawa, Québec, Esquimalt et Halifax. Les divisions de la Réserve navale (DIVRESNAV) dirigeront les cérémonies dans leurs régions respectives.

**OBJET**

2. La présente Directive des Affaires publiques (DAP) vise à donner des consignes relatives à la BdA et des lignes directrices à l’intention de toutes les unités de la MRC qui organisent des activités locales, afin de faire en sorte qu’un soutien approprié en matière d’AP soit fourni.

**DIRECTIVE**

3. Afin d’aider à sensibiliser davantage à la commémoration de la BdA, les Affaires publiques ont préparé des modèles d’avis aux médias et de messages d’intérêt public; un communiqué national sera diffusé également. Elles ont aussi fourni des thèmes à aborder pour aider les porte‑parole à formuler et à harmoniser leurs messages.

4. Toutes les demandes de renseignements et d’entrevue doivent être consignées dans Verilog. Les demandes de renseignements des médias concernant la BdA seront gérées par les AP de la MRC. Les demandes d’entrevue avec des officiers de l’endroit, ou concernant les cérémonies locales, seront gérées au niveau local.

5. Les unités doivent mettre à profit les ressources locales en imagerie pour prendre des photos des activités locales et réaliser des vidéos sur elles au cours des deux jours précédents – et pour mettre en lumière ces activités en recourant à leurs voies d’accès aux médias sociaux. Les unités doivent être prêtes à partager leurs images avec les AP de la MRC afin de constituer une banque de photos et de vidéos qui serviront à promouvoir la commémoration de la BdA.

6. Toutes les unités sont encouragées à promouvoir leurs cérémonies locales au moyen de leurs comptes de médias sociaux. Si elles ont besoin d’images montrant leur officier de la revue, elles doivent en faire la demande aux AP de la MRC d’ici le 12 avril 2019 APT.

7. La réalisation de tout autre produit d’AP (sauf les notes d’allocution, les avis aux médias et les messages d’intérêt public) créé à l’appui d’une cérémonie locale doit faire l’objet d’une discussion avec les AP de la MRC et être coordonnée par elles; les AP examineront le produit et en prendront connaissance avant la publication.

8. Jour des entrevues : Les unités doivent charger au moins deux de leurs membres (idéalement, un OAP et un RAPU, mais il revient à chaque unité de décider de la meilleure façon de gérer ses ressources) d’aider les médias pendant les activités locales et de faciliter les entrevues avec des membres de l’équipe dirigeante et de l’équipage du navire. Il n’est pas nécessaire de consigner ces entrevues dans Verilog, mais un court résumé (nom des médias, type et ton des questions) doit être envoyé au BPR AP après les cérémonies.

**Médias sociaux**

9. Pour toutes les cérémonies et les activités, il faut employer au maximum les médias sociaux afin de sensibiliser davantage le public à l’événement et d’accroître sa participation, en utilisant les mots-clics pertinents là et quand cela convient :

Mots-clics : #Batailledel’Atlantique #La MRCseSouvient #HistoiredelaMarine #MarineRC #Nomdenavireoudeformation #endroit (ex. : #Trois-Rivières)

10. Tous les médias sociaux des unités locales et des formations doivent identiqueter les comptes nationaux autant que possible dans les messages locaux diffusés sur la BdA. Voici les noms des comptes nationaux :

1. **Facebook :** RoyalCanadianNavy – Marine Royale Canadienne
2. **Twitter :** @RCN\_MRC – @mrc\_rcn
3. **Instagram :** @RCN\_MRC – @mrc\_rcn

**Exemples de contenu à diffuser sur les médias sociaux :**

Le Canada a été le premier à passer à l’action : avant même la déclaration de guerre, les destroyers de la côte ouest NCSM *St-Laurent* et *Fraser* ont quitté Vancouver le 31 août 1939, pour constituer l’épine dorsale de la force d’escorte de convois qui se rassemblait dans l’Atlantique. Le 16 septembre, le *St-Laurent* et le *Saguenay* ont escorté le premier convoi appelé HX 1. Quand les Alliés ont été acculés à l’océan, les NCSM *Skeena*, *Restigouche* et *St‑Laurent* ont parti d’Halifax, le 24 mai 1940, et le *Fraser* les a suivis deux jours plus tard pour aller patrouiller dans la Manche.

**1re option** – Le premier dimanche de mai de chaque année, les membres de la collectivité navale canadienne se souviennent de ceux et celles qui ont perdu la vie en mer au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ils évoquent le patrimoine de la bataille de l’Atlantique en se déclarant « Toujours là, toujours prêts » à affronter avec fierté et professionnalisme les dangers pesant sur la sécurité aujourd’hui.

**2e option** – Le premier dimanche de mai de chaque année, nous saluons l’engagement de nos vétérans et le sacrifice consenti par tant de leurs camarades de bord qui ne sont jamais revenus. Plus de 4 600 Canadiens ont péri au cours de la bataille de l’Atlantique, lors de combats victorieux mais difficiles en mer ou pendant de dangereuses missions de convoyage.

Plus de 1 900 marins et membres des WREN, 1 700 membres de la marine marchande, 900 aviateurs de l’@ARC\_RCAF et 33 navires ont été perdus pendant la bataille de l’Atlantique. #Souvenez-VousdelaMRC #Batailledel’Atlantique.

**In memoriam – Auteur inconnu**

*À la mémoire de nos compagnons au coeur vaillant, que les eaux sombres de la mer*

*ont engloutis à jamais. Ils reposent aujourd’hui au plus profond de l’océan, dans*

*l’obscurité et le silence de leur sépulcre d’acier. Que leur souvenir se perpétue, non*

*seulement en raison de leur bravoure et de leur sacrifice, mais parce que leur amitié*

*a enrichi nos vies*.

**Statistiques et faits concernant la BdA**

En ce qui concerne la BdA, le R.‑U. utilise l’année 1943 pour souligner les anniversaires, car c’est l’année où le vent a tourné en faveur des Alliés au cours de la bataille. Les Alliés étaient en train de gagner la bataille en 1943, mais elle s’est poursuivie jusqu’à la capitulation de l’Allemagne.

L’U190 a coulé le NCSM *Esquimalt* juste à l’extérieur du port de Halifax le 16 avril 1945. Seulement 26 des 70 membres de l’équipage ont survécu. Le Canada célébrera donc cette année le 74eanniversaire de la fin de la bataille de l’Atlantique.

Cette année, nous soulignerons le 75e anniversaire de la perte du NCSM *Athabaskan*, coulé en 1944.

11. Les AP de la MRC fourniront une trousse d’éléments graphiques, qui comprendra des bannières pour mettre à jour les titres des pages Facebook et les bannières Twitter, ainsi que des images générales dont les unités pourront se servir quand elles diffuseront des messages sur la BdA. Ce lien sera partagé au cours de la semaine du 15 avril.

**MESSAGES CLÉS**

12. Voici les messages clés sur la bataille de l’Atlantique :

1. La bataille de l’Atlantique a été la plus longue, la plus ardue et la plus contestée de toutes les campagnes menées pendant la Seconde Guerre mondiale. C’était une « mission qui devait réussir à tout prix », car la victoire en Europe en dépendait. Nous l’avons emporté grâce à la ténacité, à la force d’âme et à la détermination absolue de nos vétérans : camarades de bord d’autrefois, marins militaires, aviateurs et marins marchands également.
2. Au moment où nous rendons hommage à notre passé en évoquant les formidables efforts que les marins canadiens ont déployés pour remplir leur engagement de garantir la victoire des Alliés, nous saluons aussi la constance résolue de la MRC qui continue sans broncher à travailler pour assurer la sécurité et la défense du Canada au pays et à l’étranger.
3. Aujourd’hui, nous reconnaissons le service de nos vétérans et le sacrifice consenti par un si grand nombre de leurs camarades de bord qui ne sont jamais revenus de leur mission. À l’occasion du 75e anniversaire de la perte du NCSM *Athabaskan*, nous évoquons la mémoire du capitaine et des 127 hommes qui ont péri, des 85 autres qui ont été faits prisonniers et des 48 marins qui ont été secourus rescapés par le NCSM *Haida*, ou qui ont réussi à rallier l’Angleterre à bord de petites embarcations.
4. Le Coastal Command (commandement côtier) de la Royal Air Force, qui comptait sept escadrons de l’Aviation royale canadienne, a lutté contre les sous-marins, les navires marchands et les navires de guerre ennemis. Les avions du Coastal Command ont escorté des convois effectuant le voyage entre l’Amérique du Nord et l’Angleterre et mené des patrouilles maritimes de l’Islande à Gibraltar. Les équipages du Coastal Command ont détruit plus du quart de tous les sous-marins allemands coulés pendant la guerre, soit 212 sur 800.
5. Les escadrons de l’ARC affectés au Coastal Command et au Canada ont détruit 19 sous-marins allemands, alors que les équipages de l’ARC faisant partie des escadrons de la Royal Air Force en ont coulé beaucoup plus dans l’Atlantique Nord.
6. Cette année marque le 75e anniversaire de la mission qui a valu au capitaine d’aviation David Hornell la Croix de Victoria. Le capitaine d’aviation Hornell faisait partie du Coastal Command de la Royal Air Force, livrant la chasse aux sous-marins allemands pendant la bataille de l’Atlantique en tant que commandant de bord d’avions à coque PBY-5A Canso. Le 24 juin 1944, lors d’une patrouille au large de l’Islande, il a coulé un sous-marin, mais a essuyé des tirs antiaériens nourris. Il a dû faire un atterrissage en catastrophe dans une mer turbulente et glacée. Lorsque l’équipage a enfin reçu des secours, deux hommes avaient trouvé la mort et Hornell, complètement épuisé, avait perdu la vue; il a rendu l’âme peu de temps après.

**Personnes-ressources**

13. Points de contact :

1. Affaires publiques de la MRC – BPR pour la commémoration de la BdA, Ltv Nicole Murillo : [Nicole.Murillo@forces.gc.ca](mailto:Nicole.Murillo@forces.gc.ca)
2. Affaires publiques de la MRC – Gestionnaire de la promotion, Katie Williams : [Katie.Williams@forces.gc.ca](mailto:Katie.Williams@forces.gc.ca), 613-799-7539
3. Gestionnaire des médias sociaux de la MRC, Sabrina Nash : Sabrina.nash@forces.gc.ca, 613-945-1685
4. PDC de la MRC pour les médias nationaux, Lt Michel Thomassin :[Michel.Thomassin@forces.gc.ca](mailto:Michel.Thomassin@forces.gc.ca), 613-945-7818